



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 mars 1999**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 12 Mars 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 Mars 1999

**Création d'un lotissement communal - Rue de la Broche - Mandat à la  
SEMIE**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M.  
Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD,  
Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques  
LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, M. Paul SAMOYAU, M. Luc  
DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal  
BARRE, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,  
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre  
GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M.  
Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-  
Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.  
Mme Maryse ROUZIER donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D99134

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mars 1999**

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Création d'un lotissement communal - Rue de la Broche -  
Mandat à la SEMIE**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Rue de la Broche, la Ville de NIORT a acquis une parcelle de terrain d'une superficie de 1 ha 14 a 73 ca afin d'y créer un lotissement communal (section EM n° 13), ce quartier étant très recherché pour la construction d'habitations de par sa situation géographique (Sud de NIORT), et par sa proximité du secteur emploi, écoles et centres commerciaux.

Les prix de vente des lots seront fixés par la Ville après avoir eu connaissance des résultats de l'appel d'offres. Actuellement, l'étude de faisabilité fait ressortir un prix moyen au m<sup>2</sup> de 215 F H.T. et le montant total de cette opération s'élève prévisionnellement à 2.014 120 F H.T.

La valeur du terrain apporté par la Ville de NIORT est de 711.420 F soit 62,00 F H.T. le m<sup>2</sup>, frais notariés inclus.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter le principe de création de ce nouveau lotissement communal,
- confier la conception et la réalisation des travaux à la SEMIE de NIORT par voie de mandat,
- autoriser la SEMIE à procéder à une consultation en vue de la désignation d'un maître d'oeuvre sur critères de moyens, références et taux d'honoraires,
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de mandat entre la Ville de NIORT et la SEMIE de NIORT.

*(M. Bernard BELLEC, Président de la SEMIE, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)*

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)